

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |  |   |
|-------------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>                               | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>                               | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>                               | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/>                    | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>                               | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input type="checkbox"/>                               | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/>                               | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>                               | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>                               | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires: |   |
|                                     |   | Comprend du texte en anglais.                          |   |

A 694

# THE ARGUS,

## JOURNAL ELECTORIQUE.

KESWICK, SIXIÈME DIXI.

VOL. II.]

MONTREAL, 7 AOÛT, 1827.

[No. 5. 1827]

IMPRIME' ET PUBLIE PAR LUDGER DUVERNAY,  
No. 5, Rue St. Jean-Baptiste.

### NOTICE FOR THE ARGUS.

At the Meeting held at the Masonic Hall Hotel on Thursday evening last, the following Irishmen, inhabitants of Montreal, loyal men and true, disposed to strengthen the hands of his Majesty's Government, were present—Campbell Sweeny Esquire; Potash Inspector—Quere—Is the situation of Potash Inspector held at the disposal of the Earl of Dalhousie?

Driscoll Esq. formerly an officer in His Majesty's service, highly distinguished for his gallantry at the battle of Chippawa

Quere—does he receive his half-pay re-

gularly? Johnson Esq. a ci-devant officer also—Quere—Did Mr. Bingham's £250 answer all his purposes—or does he enjoy at present the savings of his former commission?

Quere—Can these two gentlemen get the rust off their swords?

Stubbs Esq. keeps an office for giving information to emigrants—Quere—Does Stubbs sin seven times a day?

Doctor Roe—Zounds! Patt Honey, who was his father?—Arrah! didn't you know Father Roe of Firbane long ago? Sure and it was he, dont you remember, that said the last mass over auld Molly Farrell, God rest her soul—oh! what a world this is!

Watkins Esq. Blacksmith. How many inches of grog had he in?

Kerr Esq. Taverne-keeper—Quere—Would he be so kind as to tell what it was that made him leave Cayan?

Francis Perry Esq. Sheriff's Clerk, and Secretary—Quere—Who did he get to spell the resolutions for him?

Frazer Esq. Cabinet-maker—Quere—Has he paid his last two years rent?

Samuel Shiaw Esq. Cutler and Razor grinder—Quere—Is he to receive the contract for arms to put down the disloyal Irish?

Burton, a Clerk of Mr. Mc Nider Sproule, a painter—Seymour, a clerk to Richardson, Hopper, jeweller; J. Dieran, a pedlar, Belshoe, a leather, Mowatt, a store keeper, all Esquires treat men highly respectable—Quere—Was there another Irishman at the meeting?—And are these the only respectable Irish in Montreal?

Quere—How many of the above named Esquires are Electors?

To THE EDITOR OF THE ARGUS.

My DEAR SIR, I with pleasure hail your ascent from the gloomy regions of the dead, and congratulate you on the laudable object of your excursion to this our little world of woe and discontent. Considering you not as yet totally relieved from the fatigue which you must have inevitably experienced, I shall not trespass much upon you for the moment, but like a curious friend ask a few questions and be off.

Are the laws in the regions of Minor with regard to election, the same as in this little world? Are there any punishments inflicted on people who offer bribes which are not accepted?—I will, by instance, the province of Lower Canada were in hell, and that the Chevalier Duchesnay should come down to Quebec to the parish of St. Rock, and offer a free and independent elector there the sum of £100 turning his coat, should it be considered bribery or should he be punished therefore?

Excuse my curiosity and believe me for the moment yours sincerely,

DEVON.

A Eustache Nicolas Lambert, Dumont, Ecuyer Seigneur de St. Eustache & de la Fourche.

L'humble requête des habitans du Bourg St. Eustache, expose à votre Honneur. Que dans ce bonrg on ne peut sortir sans avoir de la boue des pieds à la tête et l'eau des toits et des goutières des maisons de la tête aux pieds le meilleur remède à cette misérable incommodité seroit d'user de votre pouvoir comme Seigneur, en faisant abattre toutes les galeries qui empêtent sur les rues que votre pere avait donnéest au public: vos exposants croient que cela vous seroit plus méritoire que de barboter annuellement dans les rapides et sur les rivages de promener vos tristes chimères sur les grandes rivieres, de ruser sur les propriétés d'autrui, et de faire le bel esprit dans les papiers publics sous le lustre de Minorité, cela ne convient nullement à votre haut caractère et encore moins à vos brillantes connoissances: vos exposants ont appris par l'histoire des langues que vous êtes connu à vivre en ogres qui vous preuvent de votre Jubilé de Québec

en 1827, en poussant en avant vers 1827 les dix années seront consacrées aux ponts et les cinq dernières à la pénitence!! que que-fleur qu'il soit au Ciel, d'avoir pris 75 sur 75 de pris sur l'ennemi, vos exposants néanmoins verroient d'un œil jaloux, que les habitans de cette contrée éloignée retassent tout le fruit de vos exploits, au préjudice de ceux du village de St. Eustache, si vous ne faites vidér les rues des embarras causés par les galeries: vos exposants savent bien que toute tentative individuelle (les vôtres exceptées) tendantes à la démolition des galeries, deviendroient inutiles; ils espèrent donc humblement et prirent ardemment que vous fassiez cette besoigne, puisquelle vous appartient de droit, et par convenance de droit par ce que vous êtes seigneur titulaire de St. Eustache!! Par convenance—parce que vous êtes le démolitionnaire le plus fortement trempé de la Province du Bas Canada. En vos supplicants ne cesseront de prier pour vous pendant dix ans, temps très critique, vraiment pour la conservation de votre corps et le salut de votre ame, les dix ans expirés on cessera de prier pour vous, vous laissant les cinq années que vous resterez en ce monde, aux prises avec votre destinée, soit qu'elle vous conduise au ciel ou aux d.

MR. L'ÉDITEUR,

C'était bien le véritable fait d'une des saignées du pays de venir dégorger en outrages, la subsistance qu'elle se procure sous l'influence injuste de ceux qui emploient l'argent des Canadiens pour les asservir. Aurait-on pu croire qu'un importé Ecossais, que l'administration actuelle nous force de recevoir comme officier public vint à s'écrier publiquement que tous les Canadiens sont des sots qui n'entendent et ne connaissent rien et que nos Réprésentans ne sont qu'une horde de gens dissolus, dépravés, ignorans, jaloux, mechans, lîches, &c. &c. Un protégé du Comte de Dalhousie dit ces choses, Canadiens, voyez si l'injure peut faire un pas de plus; cet écrivain honié approuve Craig généralement d'avoir fait périr un bon Canadien dans les cachots, et il semble insinuer qu'il n'eût pas mauvais de renouveler ces tyraniques atrocies de nos jours. par charité chrétienne, le gouvernement veut avoir nos deniers

pour en faire ce que bon lui semble, par patriotisme il nous donne de ses parasites pour dévorer l'argent du peuple, et par sentiments vertueux il traite nos membres de parjures. Nous Canadiens, parce que nous ne sommes pas d'accord avec lui, nous sommes traités de scélérats et de gueux, par le libéliste Ecossais.

Oh! compatriotes, tous malheureux que soient les Irlandais Catholiques, nous le serions encore plus, si ces infâmes ennemis du pays nous mettaient un jour le pied sur la gorge, il ne sont qu'une faible minorité, ils n'ont aucune influence au cabinet d'Angleterre, et cependant il n'y a pas d'injures qu'ils ne profèrent contre nous. Que se croit-ce donc s'ils s'étoient rendus une fois les maîtres. Mais la crise est à sa fin, nous allons voir évanouir devant nous l'effroyable perspective d'esclavage dont nos ennemis nous menacent depuis si long-temps; viendra un temps où ces lévriers de rapines et d'exactions se tiendront cois dans un silence forcé; avec ces physionomies égoïstes exprimant toujours les sentiments haineux qu'ils nous portent. En attendant, montrons à l'univers que nous sommes dignes de triompher de cette cohorte et pour cela votons ensemble avec un véritable

## PATRIOTISME

# L'ARGUS.

TROIS-RIVIÈRES, 5 AOUT, 1827.

Il n'est malheureusement que trop vrai que les bureaucrates de cette ville nous contens de s'être efforcés de gêner la liberté des électeurs, se portent à des excès que les loix les plus libérales des sauvages n'autoriseraient pas, quoique elles les tolérassent peut-être. Les violences auxquelles ces amis du pays et du bon ordre étaient assises eiller lorsqu'ils rencontrèrent il y a quelques jours le brave et généreux ami de sa patrie, Mr. Antoine Leconte, n'étaient que le prélude des extravagances qui en devaient être les suites. Ainsi le 2 d'aout courant, l'on a vu le chef des comtables, inviter à un combat, ce jeune Monseigneur, et pourquoi? parce qu'enemi de l'oppression, il en avait signalé les auteurs.

Que penser des gens qui, au lieu de s'efforcer de convaincre leurs adversaires par la raison, emploient la violence? La réponse est toute claire. Or ces bureaucrates n'entendent par la question qui est d'une si grande importance pour le pays, et alors ils ne savent ce qu'ils font; ou ils la comprennent et reculent d'horreur, (c'est leur faire de l'honneur!) ils aperçoivent le goafre dans lequel la bureaucratie de l'administration actuelle va être engloutie, et pour s'éloigner ou étourdir les autres, ils ont recours à des armes propres à opérer cet effet physique, mais non pas moral.

Si c'est pourtant pas extrêmement surprenant que de pareilles scènes aient lieu aux Trois-Rivières, s'il s'y trouve un nombre considérable de propriétaires respectables qui ont à cœur le bien de leur pays, et qui ne sont pas disposés à remettre leurs propriétés à la disposition et à la discrétion d'une petite bande de gens qui trompent le représentant de Sa Majesté pour tâcher d'écraser les Canadiens; il faut avouer qu'il en est d'autant de qui on ne peut pas en dire autant. Séduis par quelques légères marques de considération de la part de quelques bureaucraties, un peu en grève, ils s'engagent bonnement que tout

leur est permis. Ils vont plus loin; crédules au dernier point, ils avalent les pilules que les ennemis des Canadiens leur ont astucieusement préparées pour les endormir sur le danger qui les menace. On leur fait croire que ceux qui s'opposent à l'administration actuelle sont les ennemis du gouvernement; aussi ces Messieurs dans leur zèle fanatique, profitent admirablement de ces rages égous, et le prouvent en instant par leurs violences, les grandes gênes de l'administration du Comte Dalhousie, qui se sentent battus par les armes de la constitution, en imposant au gouverneur, au point d'être la cause que l'administration actuelle soit déshonorée de jour en jour par des actes illégaux et arbitraires.

Nous avons que les bureaucrates vont sacrifier au sacrilège. Mais qu'ils ignorent s'ils le veulent la constitution merveilleuse qui nous doit guider, c'est leur affaire, eux-seuls en subiront les conséquences. Quant à nous, fidèles à notre Roi, fidèles à notre gouvernement, fidèles à notre devoir, nous prétendons être jugés par le meilleur des Roi, Geo. IV, et là nous osons l'espérer, réchoueront les ministres et les trahies infâmes de la ville bureaucraties, pour perdre le pays, et asservir un peuple loyal et honnête.

Nous avons une bonne cause, la province en tière (à l'exception des Trois-Rivières, Sorel même n'est plus un bourg pour) désaprouvent l'administration. Pourquoi donc cette colonie ne jaurait-elle pas des avantages au peuple en Angleterre! Elle en jaurait en dépit de la ville bureaucratie.

L'élection de Buckinghamshire commencera lundi le 6 du courant à Nicolet; l'on assure qu'elle sera horribile. Mr. Fug. (bureaucrate) se retrouvera.

Celle du comté de St. Maurice commencera à Champlain mardi le 7. Les deux anciens membres Messrs. Caron et Bureau soutent ou plafot presque animement disert Mr. Moses Hart, vénérable comme condicteur. Quelles sont ces vues, nous l'ignorons. Si ce qu'on nous dit est vrai, il est probable que ce Mr. n'éprouvera pas un encouragement, bref-fatteur. L'on regarde comme très certaine l'extinction des deux anciens qui ont tant contribué à maintenir les droits de leurs compatriotes.

Pour l'Argus, La Minerve et le Spectator.

## Journée du 2<sup>e</sup> Aout.

MR. L'ÉDITEUR.

Tels que les chiens fidèles d'un artificieux chasseur poursuivent avec acharnement le cerf agile, mais incapable de toujours lutter contre la meute enragée, tels que les sangliers cruels et voraces se tiennent tapis le long des chemins où doit passer le voyageur, afin de se précipiter sur lui, tels les Bureaucrates démasqués des Trois-Rivières, en lisant la simple narration de leur conduite à mon égard, rougirent, blémirent et se torturèrent en cent façons, ne sachant comment me surprendre. Jour et nuit ces pauvres malheureux et doubllement coupables, traitrent contre moi des projets plus dignes des anciens Iroquois que de cette espèce d'hommes chez lesquels on devrait au moins rencontrer une trace d'humanité sociale.

On sait que l'obscurité favorise toujours les projets iniques! C'est ordinairement la nuit que le loup affame vient bloquer la bergerie et surprendre le berger. Eh bien voici le témois que choisissent mes

adversaires pour m'assaillir. Mais pour qu'ont me plaindre d'eux sur ce point, n'ai je pas l'avantage de les voir quelques fois en plein jour! Trois d'entre eux ne sont-ils pas venus ce matin avec un message de James Bell pour me faire fixer l'heure et le lieu d'un combat à coup de je ne sais quoi. Je ne crains pas de nommer ici le chef de ces trois députés: c'est le grand connétable de cette ville, anglisé par le nom de Burns; c'est lui-même, hé! puis je le mieux désigner! cet homme ordinairement si prompt à exercer au moins bruit son autorité avec une délicatesse si satisfaisante! cet homme si beau modèle de ses sous-comtables, cet homme enfin engagé par serment à veiller au maintien de l'ordre et de l'équité, se déposse de son devoir, invite les gens au tumulte, il me presse de fixer l'heure et le lieu du combat, afin de participer comme témoin à une action plus digne d'eux que de moi.

Voyez, Mr. l'Éditeur, jusqu'à quel point se porte la fureur des bureaucrates. Un magistrat se conduit en matelot, un grand connétable veut de toute nécessité porter les gens au tumulte et au combat, et le reste est toujours prêt à les seconder.

Hélas! crus et sanguinaires, Cessez de vous enorgueillir. De ces faucons imaginaires Que vous ne pourrez pas cueillir.

Le jour n'est pas terminé, il n'est que 7 heures du soir. James Bell, ce fauve fier à bras entre de la manière la plus grossière dans le magasin d'un des plus respectables citoyens sous prétexte d'acheter quelque chose; il me demande mon nom, je le prononce, il jure, il tempe, il se démente, il regarde à la porte, une bonne affaire, un coup de siffel se fait entendre, on prête l'oreille, on accourt, me voilà pris, on me provoque, on m'ordonne de sortir pour tendre le cou, pauvre jeune homme... La foule augmente de plus en plus, mais deux magistrats étant survenus, ordonnèrent aux assaillans de lever le siège, et de se retirer sans bruit, ce qui fut exécuté sur le champ.

Parturunt montes, noscelut circulus mur. Me voilà dépris, vivo et quod me vivere nivis, primus meos reos vide.

J'ai l'honneur d'être votre. &c.

ANT. LECONTE.

Trois-Rivières, 3 Aout. 1827.

## LETTRE DE DETTA A SENEX.

Au sujet de "l'Adresse à nos Constituants".  
Parmi les ouvrages que le cervau Ecossais depuis quelque temps enflant, il en est un que la malice et le mensonge ont conçu, et que l'esfronterie a été la plus chontée, pouvoit mettre un grand jour, c'est la "lettre de Della à Senex". Les ennemis des Canadiens n'ont pas été satisfaits des injures qu'ils leur ont vu prédiquer dans les gazettes avouées par l'administration du Comte Dalhousie, il falloit qu'un homme payé par ce même gouverneur, employé, non par des talents, car il sera tenu de s'apercevoir qu'ils sont bie-minees, mais un peu d'acquis pour vaincre de la manière la plus grossière des Canadiens de marques et de caractère.

Aussi les épithètes de séditeux, démagogues, démocrates, &c., y abondent, sans preuve bien entendue.

Delta comme tous ses aide-bureaucratiques, en est toujours sur la reconnaissance et l'ingratitudine; il voudrait faire croire aux gens que parce que la Chambre d'Assemblée s'oppose à la bureaucratie composée comme chacun le sait, d'une ordre de salariées, ces Messrs ont droit au s'identifiant humblement avec la mère patrie, d'imposer les Canadiens d'ingratitude et de loyauté comme l'on voit, les bureaucraties entendent assez bien en présomption.

Il n'étonne ce brillant Ecossais, et l'axe d'abordité, une adresse aux Canadiens auxquels il fait le gracieux honneur de les traiter d'ignorants.

Il invite ses confrères bureaucratiques qui ne cessent de nous répéter que si nous osions dire un mot contre le Comte Dalhousie nous insultons le Roi! pauvres gens, frottez vous donc le front et comprenez donc une fois dans votre vie, la constitution d'Angleterre, vous qui vous ventez d'être si savans, et qui ne cessez de traiter les Canadiens d'imbeciles et d'ignorants.

Afin de justifier son mérite, le Gouverneur Dalhousie d'avoir insulté comme il l'a fait, la majorité de notre Chambre d'Assemblée, dans sa harangue du 7 Mars dernier, il ose ouvertement approuver l'administration de Craig. Il rapporte les discours de ce tyran lorsqu'il causa la Chambre. Voilà de beaux modèles pour vos gouverneurs! La clique qui sous Craig précipita l'administration dans un abîme de mépris en l'existant à la tyrannie, voudrait de nos jours, prouver l'excellence de la notre, en l'efforçant de l'assimiler à la première.

C'est une absurdité, nous dit notre Ecossais, de prétendre que le peuple doit juger entre l'Exécutif et la Gliambe, il n'a d'autre droit que celui d'élire mais non pas de décider! Ce qui peut dire que les électeurs Canadiens sont et doivent demeurer des imbeciles qui élisent leurs membres sans examiner s'il sont bons ou mauvais. Et cependant les bureaucraties infestent les rues de leurs sales productions afin de mettre les disent-ils, le peuple en état de juger du mérite des représentants! Lecteur vous vous étonnez, vous avez tort, ne savez-vous pas que c'est le propre de la clique Ecossaise de mettre tout d'un côté et rien de l'autre?

Voilà en peu de mots, une esquisse des traits les plus remarquables de cette phycionomie heureuse, que le sensible Ecossais Delta, a su donner à sa célèbre lettré, out peut par là juger du reste. Il y aurait beaucoup à dire sur les insultes de ce qui prend pour chaque votant environ une dizaine de minutes. Messieurs Labrie et Lefebvre ont offert leur plume pour transcrire les comparaisons journées opposées; de sorte que les premiers sont tout à fait de l'éloquence de Mr. Papineau avec l'en faire usage, pour ne pas laisser prendre des voix les égouts des canaux de la rue Bonsecours à pour leurs adversaires contre une pour eux. Voici un exemple qui fera voir mieux que tout le reste, qu'on ne fait prêter ces sermens que pour tramer l'élection en langueur. Samedi Mr. Dumont, un des candidats, nom Grec, les Grecs sont polis, mais les Montréalards de la trempe de notre homme, sont faits de Mr. Dumont et représenté par Mr. Antoine de Bellefeuille, neveu pour porter un autre nom.

C'est ainsi pourtant que la clique de bureaux s'efforce de perdre Mr. Papineau et nos Mr. de Bellefeuille qui voyait que les voix à prendre membres qui se vouent à la défense de nos droits! ensuite étaient toutes en faveur de Messrs Labrie et Lefebvre, a exigé les sermens de Mr. Dumont, de la partie étrangère à notre sol, qui ne viennent de Mr. Simpson. Mr. Dumont a pris un temps considérable à désigner sa seigneurie, et a voté pour Mr. Simpson seul.

Il y avait un très grand nombre d'électeurs Samedi à la clôture, la plupart d'endroits éloignés, qui n'ont pu rentrer le châssis, et s'introduisirent ainsi dans la Salle. Ils y restèrent en faction jusqu'à 8 heures ayant à leur tête le major Antoine de Bellefeuille, neveu de Mr. Dumont. A l'ouverture du Poll cette troupe se trouva

Une réflexion toute simple se présente, la volonté des Ecossais en général et tous les bureaux détestent les Canadiens de tout leur cœur depuis bien des années. Ils veulent nous tenir comme des esclaves, mais ils n'en peuvent pas venir à bout, en dépit de l'ignorance et de l'imécilité de ces maudits Canadiens; leur rage si sans égal, ils ne peuvent plus se contenir, trop grossiers pour agir décentement, ils se répandent en injures dégoûtantes contre les Canadiens. S'il étoit permis de les imiter, ne pourroit-on pas dire que l'on reconnoit bien les cris des Curbeaux d'Écosse?

Il faut malgré soi s'arrêter, comment l'astreindre à parler plus longtemps d'un semblable échafaud de la politesse et du raisonnement bureaucratiques! détournons la vue d'un semblable mouvement de l'injure anti-canadienne, portons nos regards sur nos défenseurs, sur notre pays, nos membres du Parlement, nommons les, leur conduite la retracera d'elle même dans notre esprit; ce souvenir sera la refutation impayable de la Lettre de Delta.

Mr. L'ÉDITEUR,

Plus nous allons et plus certaines gens de cette ville se signalent par leurs traits de gentillesse. Ces êtres remarquables par leurs sentiments, ont ajouté à leurs beaux faits passés, l'honneur d'avoir mérité le titre distingué, de coureurs de nuit! Echauffés sans doute par l'inspiration de leur Dieu favori, le jovial Bacchus, ils se sont mis la nuit dernière sous les auspices de Mercure, non de Vénus, avec plus d'aisance, le pilon du Docteur Talbot! Il semblerait que la rage qui éprouvent certains personnages, de voir que la chambre se remplit peu à peu de Docteurs, et la crainte qui les agite, que ces Messieurs ne saignent jusqu'à extinction la Bureaucratie, les porte à soustraire au moins tous les instruments qui peuvent servir à composer les remèdes que l'on employera pour faire rentrer l'âme (politique) - aux Bureaucraties de l'administration actuelle. Abîmes pauvres gens, ils ont beau faire, ils n'en seront pas moins châtiillés par la

LANCEZTE PATRIOTIQUE.

Trois-Rivières, 4 Avril, 1827.

#### COMTE D'YORK.

L'état des voix Samedi soir à l'ajournement était comme suit: Labrie, 265, Lefebvre, 255, Dumont, 132, Simpson, 133. Mr. Dumont a déclaré qu'il se retirait, en disant qu'il ne voulait pas représenter le comté d'York. Le Poll est continué à Vaudreuil mercredi prochain à huit heures du matin.

Il pourrait paraître étonnant que dans six jours de Poll on n'ait pris qu'un si petit nombre de voix, si on ne savait pas que Messieurs Simpson et Dumont sen-

tant bien leur faiblesse, ont trouvé le moyen d'arrêter l'expression des sentiments des électeurs, en faisant prêter indistinctement à tous trois sermens de suite, et en les obligeant de donner la désignation de leurs terres.

Si ce n'était pas souiller sa main que de se servir douteux, mais les deux autres candidats s'y sont tous deux offrit pour voter. Mr. Simpson était absent pour lors de la représentation par Mr. Antoine de Bellefeuille, neveu de la plume pour transcrire les comparaisons journées opposées; de sorte que les premiers sont obligés qu'on y fait de l'éloquence de Mr. Papineau avec l'en faire usage, pour ne pas laisser prendre des voix les égouts des canaux de la rue Bonsecours à pour leurs adversaires contre une pour eux. Voici un exemple qui fera voir mieux que tout le reste, qu'on ne fait prêter ces sermens que pour tramer l'élection en langueur.

Samedi Mr. Dumont, un des candidats, nom Grec, les Grecs sont polis, mais les Montréalards de la trempe de notre homme, sont faits de Mr. Dumont et représenté par Mr. Antoine de Bellefeuille, neveu pour porter un autre nom.

C'est ainsi pourtant que la clique de bureaux s'efforce de perdre Mr. Papineau et nos Mr. de Bellefeuille qui voyait que les voix à prendre membres qui se vouent à la défense de nos droits! ensuite étaient toutes en faveur de Messrs Labrie et Lefebvre, a exigé les sermens de Mr. Dumont, de la partie étrangère à notre sol, qui ne viennent de Mr. Simpson. Mr. Dumont a pris un temps considérable à désigner sa seigneurie, et a voté pour Mr. Simpson seul.

du mérité des éloges. On n'a vu au Poll de toute l'année aucune personnes prises de boisson. Les électeurs qui ont été privés de voter à St. Eustache, ont tous résolu d'aller au Poll de Vaudreuil en bateau. Ces gens du parti de Mr. Simpson, c'est à dire les Irlandais et les Ecossais d'Argenteuil, leur ont promis de les assommer au débarquement, ce qui ne les effraye pas.

Une circonstance curieuse, c'est que le premier jour officier rapporteur faisant prêter aux électeurs, outre les trois sermens qu'on a exigés depuis, ceux qui doivent prêter les locataires dans les villes et les bourgs. Pour ne pas accuser le rapporteur de connivence dans le plan de délit adopté par les candidats ministériels, il faut supposer qu'il ne comprenne pas les sermens qu'il répétait aux électeurs. Comment veulon maintenant que ceux-ci les comprennent, surtout lorsqu'on les fait jurer sur plusieurs chefs séparés, par où, par exemple, vous jurerez que... ou bien que... &c. le tout en termes qu'ils n'entendent pas? Il nous a paru en effet qu'ils ne comprenaient pas tout le contenu des sermens. Quand ce ne serait pas une infamie de la part des candidats qui ont exigé tous ces sermens, d'empêcher par la les électeurs de voter, n'est-ce pas une honte et une profanation de se jouer ainsi de la religion du serment, en faisant jurer les électeurs sur ce qu'ils n'entendent pas, ce qui peut les porter dans d'autres occasions à faire un serment avec légèreté, voyant le jeu qu'on en a fait dans cette élection?

Ces sermens exigés de tous les électeurs ne peuvent être dans l'intention de la loi, qui a pour but de prévenir la fraude, et non de donner le moyen à des candidats peu délicats, d'empêcher les neuf-dixièmes des électeurs de donner leurs voix. De cette manière, aucun candidat qui n'aurait pour but que la cinquième partie des votants, pourroit réussir à se faire proclamer, en faisant en sorte au moyen des sermens, qu'il n'y eut de tems dans toute la durée de l'élection, que pour faire voter son parti, et en s'emparant des avenues du Poll par la force et la violence. C'est ce qui vient d'avoir lieu à St. Eustache. De toutes les voix entrées pour Simpson et Dumont, il n'y avait pas 25 votants canadiens. Le reste étoit composé d'Irlandais et d'Ecossais d'Arg le Béguinage, qui se sont emparés devant du Poll, en chassant les pauvres votants canadiens par la violence; et ce sous les yeux de l'officier rapporteur qui se contentait d'alléguer sa faiblesse contre les réfractaires, lorsque la loi donne les plus amples pouvoirs. Ce sont donc aussi quelques personnes venues de l'outre-mer qui viennent armées de batons, geler les électeurs et les assommer sans merci, et on flétrit ceux qui s'appuient d'une telle violence! Et Mr. Antoine de Bellefeuille n'avait pas honte de se montrer à la tête de ces assassins!

Après la violence faite lundi aux votants de Messieurs Lefebvre et Labrie, Mr. Dumont a qui on a également, dit en plein Poll: ouais, que voulez-vous que je dise? ils ont bien fait. Mr. Simpson, quoiqu'il fut aussi coopéré à les exciter, a eu au moins l'honneur de dire le lendemain: *I must acknowledge that your men have been treated shamefully, ou... Je dois dire que vos gens ont été traités d'une manière indigne.*

Il est à remarquer qu'un votant a déclaré sous serment avoir reçu quatre francs pour voter pour Mr. Dumont.

Les partisans de Mr. Simpson se proposent de commettre les mêmes violences; mais les habitans de la partie sud du comté ne le céderont pas en courage à ceux de la partie nord.

Voici quelques détails sur la tenue du Poll les trois derniers jours de la semaine.

Jeudi soir l'état des votes donnait à Messieurs Lefebvre et Labrie une supériorité de 84 voix sur les deux autres candidats, ce qui enragea tellement les partisans de ces derniers, qu'ils résolurent de s'emparer du Poll le lendemain à force ouverte, afin de mettre au premier rang les votants de leur parti. Vendredi à 11 heures du matin, pour mettre leur projet à exécution, ils se rendirent en assez grand nombre à la Salle où se tenait le Poll; l'ayant trouvée fermée de tous côtés, ils s'éléverent au moyen de quelques planches jusqu'à la hauteur d'un châssis, arrichirent le conférent, brisèrent le châssis, et s'introduisirent ainsi dans la Salle. Ils y restèrent en faction jusqu'à 8 heures ayant à leur tête le major Antoine de Bellefeuille, neveu de Mr. Dumont.

A l'ouverture du Poll cette troupe se trouva que le comté montre une unanimité, un courage, qui en possession des premières places, et ceux qui la com-

mais furent les premiers dont on prit les voix. En l'espoyant aussi maître du Poll au moyen de l'effraction qu'ils avaient faite, ils chassés, on augura avec assez de raison que cette troupe de scélérats était disposée à rapporter toutes sortes de violences, le bruit courut même qu'à un signal donné, il convenait de dévoyer et de rallier autour de leur chef le Major Bellesfeuille, et brutaliser sans exception tous ceux qui viennent donner leurs voix à messieurs Lefebvre et Labrie. Depuis 8 heures jusqu'à 11 l'officier rapporteur procéda à recueillir les voix avec assez de tranquillité et toutes les voix qui se donnèrent jusqu'à ce moment à l'exception d'une seule, furent pour Messrs. Simpson et Dumont. Ensuite on ne voyait au premier rang que des électeurs qui venaient pour les deux autres candidats, le Poll s'ajourna depuis midi jusqu'à une heure. Au reu des candidats et de l'officier rapporteur, on vit encore aux premières places ceux qui veulent voter pour messieurs Lefebvre et Labrie. Toujours à peu près jusques vers 2 heures. Il semblait que messieurs Simpson et Dumont n'auraient plus de voix de la journée. Mais dans ce moment on vit arriver d'Argenteuil une foule d'Irlandais et d'Ecossais dont le chef était Robock, beau fils de Mr. Simpson. En entrant dans la Salle ils gagnèrent à ceux qui occupaient les premiers rangs, et malheureusement ceux-ci étaient alors en petit nombre. Robock et deux autres parvinrent aux premières places, étant suivis de tous les compagnons. Mr. Simpson voyant qu'ils ne pouvaient tous se mettre au premier rang, et que ceux qui étaient tenaient bon, s'adressa à un de ces derniers et lui dit : "mon ami, vous êtes un Boule, vous venez ici pour faire du bruit," "non," lui répondit cet individu, "vous en avez menti, je suis électeur, et je viens ici pour voter." Mr. Simpson reprit : "non, mon ami vous êtes un Boule." Aussitôt il crie à ses gens de le repousser vers la porte et de s'emparer des premières places.

Ces mots de commandement et de ralliement dont servent les chefs de ces gens-là, marquent une disposition prononcée à la violence; on dirait voir une troupe d'orangistes Irlandais prêts à massacrer les frères catholiques. Pour échantillon, voici leurs paroles dont Robock se servait à haute voix, et debout sur une chaise à côté de l'officier rapporteur : Boys, stand still, Boys come along, Boys, I am going, but not for long; take care of your children, stick to Captain till I come."

Samedi la nouvelle s'étant répandue dans les environs et même au loin, que les électeurs avaient été massacrés, il arriva un grand nombre d'électeurs, qui tiennent en respect le major de Bellesfeuille, Robock, et leurs ORANGISTES. La journée se passa assez tranquillement. Les agresseurs de la veille avaient caché derrière dans une maison dans le haut du village. Les électeurs étaient tous disposés à garder la paix et à attaquer personne, mais trop indignés pour se laisser maltraiter comme la veille. Ils sentent toute la basse des moyens employés pour les empêcher de voter, et quoi qu'il leur en coûte, ils abandonneront leurs travaux pour se rendre au Poll de Vaudreuil mercredi et les jours suivants.

## ELECTION GENERALE.

### Comté de Montréal.

L'Election pour ce Comté est commencée ce matin à St. Laurent, à 11 heures; les candidats étaient Messieurs Joseph Perrault, Joseph Valois et J. C. Grant, Ecuyers. Etat des suffrages à la clôture :

Perrault, 125—Valois, 108—Grant, 29

Deux Canadiens seulement ont voté pour Mr. Grant, savoir Mr. John Delisle, Gremier, et son frère Benjamin du Haut Canada.

Comté de Richelieu.—Jean Dessaulles et Roch De St. Ours, Ecuyers ont été proclamés Lundi dernier à St. Ours.

Edingham.—J. O. Turgeon et A. Papineau, Ecrs. ont aussi été proclamés unanimement élus, à Ste. Rose Lundi dernier.

Hampshire—Deschambault. Fin du poll Vendredi soir Dorion, 474—Drolet, 427—Canon, 145—Larue, 136

Le poll sera continué mardi à la Pointe aux Trembles où les deux derniers candidats auront peut-être plus de voies.

Comté de Quebec.—Vendredi à la clôture Cloutier, 612—Nestor, 600—Papineau, 283

Mr. Ryland s'est retiré et MM. Neilson et Cloutier ont été élus. Voici le nombre des voies qui ont été données pour ce candidat, ou plumper pour Mr. Neilson 13 pour Mr. Cloutier 6 pour Mr. Ryland 151.

DORCHESTER.—Pointe Lévis.—Samedi soir.

L. Laguerre, 839—Davidson, 502—Samson, 453—P. Laguerre, 372

Le poll sera continué à Ste. Marie de la Beauce.

LENTIN.—L'Assomption.—Lundi à l'ajournement Leroux, 981—Poirier, 980—Courtéan, 920—Rochon, 895

Devon.—Jeudi à 3 heures.

Fortin, 464—Létourneau, 444—Després, 155—McCallum, 130

Mr. Callum s'est retiré. L'élection devoit se terminer en faveur de MM. Fortin et Létourneau.

ERONT vendus, par Encan, MERCREDI prochain le huit du courant, à Deux heures de l'après midi la Chambre d'Encan de Mr. James Fraser, de cette Ville de Montréal, tous les effets mobiliers dépendant de la succession de feu George Lee.

A. T. KIMBER, N. P.  
Montréal, 4 Août 1827.

### Quartier Est de Montréal.

AVIS Public est donné par le présent aux Electeurs du Quartier Est de Montréal, qualifiés pour élire à constituer deux membres pour servir dans l'Assemblée de cette Province, qu'en conformité au Writ de Sa Majesté à mon adresse, en date du Sixième jour de Juillet et courant de l'année de Notre Seigneur, Milles quatre-vingt-sept, je requiers la présence des électeurs du dit Quartier Est de Montréal, sur la Place Dalhousie dans le dit Quartier Est de Montréal, Jeudi le Neuvième jour du Mois d'Août prochain à Onze heures de Matin, aux fins d'élire deux personnes pour les représenter dans la prochaine Assemblée de cette Province. Et je donne avis de plus que je continnerai la dite Election en la manière ordonnée par la loi, dont toutes personnes sont par le présent requises de prendre connaissance, et se gouverner en conséquence.

R. E. MORROGH,  
Officier Rapporteur.  
Montréal, le 26 Juillet 1827.

### Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

AYANT reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière élection générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentants dans le prochain Parlement.

Je suis, Messieurs,

Votre très obéissant serviteur, J. LESLIE.

Montréal, 9 Juillet 1827.

### Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

SOLICITE par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pas pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine élection.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble Serviteur,

ROBERT NELSON.

Montréal, 18 Juillet, 1827.

### Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Je sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre obéissant Serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 12 Juillet, 1827.

### Electeurs du Quartier Est de Montréal.

Al eu l'honneur de vous présenter dans les trois derniers parlements, j'avais résolu de terminer la maïs, rière publique, mais les circonstances ne sont pas celles auxquelles je m'attendais. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il faudra plus d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentants avant le temps ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentants, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'élisez de nouveau, je serai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, je ne désirais pas me présenter, mais je vous représenterai si vous le trouvez bon.

16 Juillet 1827. H. HENRY

### Aux libres et indépendans Electeurs du comté de Bedford.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière élection m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tous mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les biens de ce comté.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre dévoué serviteur,

J. B. R. H. DE ROUVILLE.

Changement de Domicile.

É. Soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transféré sa demeure à la maison No. 40, rue Notre Dame, appartenant à J. B. Berthelot, Ecr., autrefois occupée par M. Fourrier, Ecr., où il continuera à s'occuper des devoirs de son état envers ceux qui voudront bien l'employer, avec toute la régularité possible.

C. D. S. LOVIS. Horloger.

36-j.

A VENDRE, de gré à gré,

Un superbe Emplacement, situé dans le village de Varennes, sur lequel est bâtie une belle et grande MAISON en pierre à deux étages. On verra aussi un Jardin spacieux et une grande Prairie qui avoisinent ce suudit emplacement. Pour les conditions, qui seront très avantageuses pour l'acquéreur, il faut s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné.

A. DECELLES.

Varennes, 9 Juin.

36-j.

Changement d'Etude.

É. Soussigne, Notaire, prévient ses pratiques et le

Public en général qu'il a transporté son étude en la maison neuve de feu Jean B. Guillon, dit Duplessis, sur la rue St. Jean Baptiste, près de la congrégation, où il remplira avec l'exactitude la plus stricte les devoirs de sa profession, et exécutera avec ponctualité toute affaire dont on voudra bien l'honorer.

A. T. KIMBER, N. P.

Montréal, ce 5 Juin, 1827.

36-j.

Un citoyen a été échoué où il a été échoué

d'autome dernier sur la grève d'une baie de Boucherville, et qu'il se trouve depuis le printemps sur une prairie où il cause beaucoup de dommages, le Soussigne prévient le propriétaire ou les propriétaires du dit citoyen qu'il aient à l'oter tout autrement il aura recours aux procédures qui exercent elles circonstances suivant la loi.

HENRY MONJEAU.

Longueuil, 28 Juin, 1827.

36-j.